

la feuille

120

Avril 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② **BILLET**

Michel Humbert

② **CITOYENNETÉ**

Conseil municipal du 23 mars

④ **JEUNESSE**

Du sens aux vacances

⑦ **URBANISME**

Assainissement

⑧ **CITOYENNETÉ**

Vos élus et vous
De l'écoute et du lien

⑩ **KALÉIDOSCOPE**

⑪ **ÉVÈNEMENT**

Carnaval à Fleury

⑫ **CULTURE**

Cirque burlesque
One man show
Auditions du Cma
Jeudi j'me la joue

⑭ **AGGLOMÉRATION**

Les Recyclades 2009

⑮ **PRATIQUE**

⑲ **BRÈVES**

⑳ **FLEURYSCOPE**

Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



Arrêt des expulsions

Le 15 mars marque comme chaque année ce que l'on appelle la fin de la trêve hivernale, c'est-à-dire la reprise des expulsions locatives. Comme si la fin de l'hiver permettait de faire vivre plus facilement des gens dans la rue. Ces procédures inhumaines heurtent toujours les consciences, les élus et les associations qui interviennent au quotidien auprès des familles en difficultés. Comme on le sait, expulser une famille, ne résout rien mais au contraire aggrave sa situation en l'empêchant durablement de retrouver une solution de retour à la normale.

Aujourd'hui le poids du loyer représente une part trop importante des ressources des familles modestes et frappées par le chômage. Les loyers ont augmenté de 60% en dix ans et les charges encore plus.

La loi Dalo, du droit au logement opposable, se révèle inapplicable faute de logements sociaux suffisants et on arrive à la situation absurde où des gens sont relogés dans des logements de personnes expulsées que l'on doit elles-mêmes reloger.

J'ai donc de nouveau pris un arrêté pour empêcher les expulsions sur le territoire de la ville, pour raisons économiques et tant que toutes les solutions n'ont pas été mises en œuvre. J'ai pris aussi un arrêté anti coupure d'eau, de gaz et d'électricité.

La ministre du Logement Madame Boutin, a déclaré devant les médias «qu'il n'y aura plus d'expulsions sans relogement». Fort bien. Et pourtant le Préfet, représentant de l'État, attaque de nouveau en justice mon arrêté. Il y a donc loin des déclarations médiatiques à la réalité du terrain.

L'audience au Tribunal administratif est prévue le lundi 6 avril à 9 heures. L'appui de tous, citoyens, associations est important pour faire enfin reconnaître le droit au logement pourtant inscrit dans les textes nationaux et internationaux, dont la constitution française. Je sais pouvoir compter sur votre soutien.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 23 mars dernier.

Adhésion de Longpont à la Cavo

Le Conseil communautaire du Val d'Orge a adopté à l'unanimité le 28 janvier dernier l'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge à la Cavo à compter du 1^{er} janvier 2010. Le Conseil municipal de Fleury-Mérogis devait à son tour statuer sur cette demande d'adhésion. Michel Humbert a expliqué que le vote des élus était néanmoins soumis à l'approbation du Préfet de l'Essonne, ce qu'il déplore avec l'ensemble du Conseil municipal. Car en effet, la loi précise qu'une commune peut décider de son changement d'appartenance à une intercommunalité pour peu que son choix soit d'adhérer à une communauté plus importante. Puis le maire s'est interrogé sur les projets d'intercommunalités à l'échelle du département. Il a expliqué que la direction qui semble être choisie par les pouvoirs publics est de concentrer les activités sur deux grands pôles, Saclay et Évry. Ce qui n'est pas sans laisser planer un doute sur le devenir de la Communauté du Val d'Orge. David Derrouet a proposé alors un temps de réflexion sur ce sujet, le maire a validé cette proposition.

Pour : unanimité.

Handicap et accession

La loi oblige à l'intégration dans la société des personnes handicapées. Au-delà de la conception des bâtiments et de leurs accès, l'esprit de la loi conduit à changer la façon de penser l'urbanisme en prenant en compte tous les types de handicaps. Il s'agit d'éviter toute rupture dans les déplacements pour les personnes handicapées. Pour se faire les communes doivent créer une commission communale d'accessibilité. La commission devra dresser un constat, établir un rapport



annuel, faire des propositions de nature à améliorer l'accessibilité de l'existant. Le conseil avait à statuer sur la création d'une commission communale et l'autorisation donnée au maire de signer un contrat avec un bureau d'étude. Seront membres de la commission : le maire, président de droit, M^{me} Manilève première adjointe chargée des Travaux, un représentant de l'Amicale des locataires des Résidences, des représentants de l'Association des paralysés de France et de l'Union française des retraités.

Pour : unanimité.

Permis de construire

L'abri qui permet le passage des maternelles au restaurant scolaire de l'école Langevin doit être équipé d'un détecteur incendie. La récente pose de panneaux pour protéger de la pluie excédant 20 m², il convient d'effectuer une demande de permis de construire pour régularisation du dossier.

Pour : unanimité.

ZAC des Ciroliers

En décembre 2001, le Conseil communautaire approuvait le transfert des biens situés en zones d'activité dont les Ciroliers (à l'époque en cours d'aménagement). Elle précisait qu'un bilan définitif serait réalisé en fin d'opération. Le bilan de clôture définitif fait apparaître un solde positif de 886 976,34 euros. Compte tenu des frais financiers, et du versement déjà effectué, le solde à verser à Fleury-Mérogis est de 292 930,57 euros.

Pour : unanimité.

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition d'attribution des subventions présentées par M. Abdelhamid Yassine, maire-adjoint au Sport et à la Vie associative, après que celui-ci ait rappelé les critères d'attribution des subventions en cours depuis le précédent mandat (voir encadré ci-dessous).

Pour : unanimité.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles ont lieu en moyenne une fois par mois et elles sont ouvertes au public.

→ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 avril 2009 à 20h30 en mairie.

Enfin diverses délibérations sans présentation ont été soumises, sur des questions techniques, tarification et questions statutaires dans le domaine des ressources humaines. Pour : unanimité.

• À l'issue du Conseil, le maire a rendu un **hommage** particulier à M^{me} Danielle Moisan (photo ci-dessus) qui assistait à son dernier conseil en tant que Directrice générale des services. En effet, M^{me} Moisan a fait valoir ses droits à la retraite après 42 ans de service ininterrompu à la mairie de Fleury-Mérogis. Ayant démarré comme simple secrétaire sténodactylographe, elle a gravi tous les échelons de la fonction communale à force de formations et de travail personnel. Le maire lui a souhaité une bonne retraite et les élus l'ont applaudie longuement. ■



SUBVENTIONS 2009 AUX ASSOCIATIONS (EN EUROS)

Les montants entre parenthèses correspondent à des subventions pour projets spécifiques.

USFM Football : 24 645
Basket-ball : 9500 (388)
Handball : 2850 - École Cocâtre : 2850
Judo Club : 1500 - Dynagym : 1500 (388)
VTT Chemin Passion : 850 (130)
Pétanque : 1020 - Taï-jitsu : 1500 (388)
Football en salle : 300
Riders : 500 (2000)
Kick boxing : 1500 (2000)

Badminton : 1353
UNSS Paul-Éluard : 300
AS Einstein : 300
Les jardins familiaux : 1650
Photo Club : 409 (600)
Reflet d'outre-mer : 1398 (888)
Bwa Bandé : 480 - Eddufao : 825 (4000)
Le Portugal Fleury : 1065 (500)
Marie France Aziz : 504 (1000)
Les Diaprés Fleury : 472 (300)
Enjeu Pionnier de France : 500
Réagir : 1500 (1110)

Il était une fois : 14 200 - APAEAD : 770
Parents d'élèves Langevin : 200
Secours populaire : 8000
Club des retraités : 3600 (1000)
Diagonale 91 : 400
Amicale Résidences : 400
Soutien Écoute Prison : 305
ASF : 500 - Les Restaurants du Cœur : 600
Amicale Greffière : 200 - Vie libre : 400
Fnaca : 250 - Arac : 340 - UNC : 100
Artisans du monde : 300 - COS : 55 000
CEPFI : 10 000 - CGT : 977,10
CFDT : 387,24 - FO : 400,66

Du sens aux vacances



Visite à la fromagerie.

Le service Jeunesse et le Point information jeunesse (Pij), deux structures municipales incontournables quand on est floriacumois, adolescent, curieux et à l'affût de plans intéressants.



Des séjours qui ont du sens

En février, deux groupes de jeunes sont partis à la montagne avec le SMJ grâce à leur implication personnelle. Différents des séjours « clés en main » qui s'imposent pour les plus jeunes, ces départs, encouragés par la structure municipale, ont pour objectif de développer l'autonomie et la responsabilisation, valeurs fondamentales dans la vie personnelle, scolaire, etc. Tributaires d'un cahier des charges budgété qui stipulait des visites à dimension culturelle en périphérie des activités liées au ski, sept adolescents de 15 à 17 ans se sont donc rendus en Haute-Savoie après avoir élaboré



eux-mêmes leur projet avec l'aide du Pij. Si la démarche fut laborieuse dans un premier temps, la persévérance a démontré qu'ils en étaient capables. Ainsi, loin de la consommation systématique, Guy, Ousmane, Ayoub, Joah, Thomas, Moussa et Billal ont doublement apprécié leur escapade construite ensemble sous la houlette des animateurs Mahmadou et Johanna. En parallèle, un autre séjour du même type, en partenariat avec la Réussite édu-

cative, a réuni sept jeunes dans le Jura. Axée sur la pratique des chiens de traîneau et la vie collective, l'expérience a récolté un franc succès auprès de Jessica, Océane, Rachel, Dayanic, Kévin, Mamadou et Yassine qui ont approfondi la qualité de leur relationnel avec leurs animateurs respectifs, Sylvain et Thomas. Soit un excellent tremplin pour poursuivre la collaboration éducative une fois de retour à Fleury. **PLM**

Sous le signe du sport

Pendant les vacances de Pâques, les activités du SMJ donneront une large place au sport et à l'esprit d'équipe puisque la structure participera à deux manifestations d'envergure qui devraient plaire aux adolescents : le City Raid et Tria Cités. À l'écoute des jeunes, le SMJ est ouvert à tous ceux qui ont des idées, des désirs et besoin d'un coup de pouce pour les réaliser.

City Raid

Porté par Défi Solidarité et parrainé par Andros, le dispositif City Raid est une course d'orientation qui se déroule simultanément dans plusieurs villes de France. Prévues cette année le mercredi 22 avril, elle a pour mission de développer chez les jeunes de 10 à 13 ans le sens du civisme via l'effort, le sport, le jeu, la réflexion et la connaissance. Menée localement en partenariat avec le SMJ de Sainte-Geneviève-des-Bois, l'action démarrera de Fleury pour terminer Regroupés en équipes de six encadrées par un adulte,

les adolescents devront répondre à un questionnaire qui les entraînera vers différents lieux clés de la commune. Outre l'aspect ludique, la compétition a l'avantage de favoriser les relations intergénérationnelles et de permettre aux jeunes de découvrir, entre autres, les structures publiques de leur ville. D'ores et déjà, le collège Paul-Éluard et le centre de loisirs auront leur équipe, voire davantage, et le SMJ est sur le pont pour inscrire un maximum de candidats floriacumois. De nombreux lots sont à gagner et, cerise sur le gâteau, Fleury a négocié sa participation à la grande finale qui aura lieu le mercredi 17 juin à Paris. L'an passé, 5000 candidats s'étaient affrontés à travers les rues de la capitale, soit une belle aventure en perspective !

Tria Cités

Organisé par la communauté d'agglomération du Val d'Orge et le comité départemental de triathlon de l'Essonne, Tria Cités s'adresse à tous les jeunes

essonniens de 9 à 12 ans et de 13 à 16 ans. Articulée autour de trois disciplines, la course, le vélo et la natation, la compétition sportive a pour but de favoriser les rencontres entre jeunes de tout le département à travers la constitution d'équipes mixtes. Basée sur le fait que l'on s'apprécie plus lorsque l'on se connaît, la mixité induit la réunion dans une même équipe de candidats habitant des communes différentes. Ville d'accueil l'an passé de l'une des trois épreuves, Fleury participera cette fois-ci à la constitution des équipes et à leur entraînement par des animateurs spécialisés départementaux. Rendez-vous le mardi 14 avril à 14 heures sur les pistes d'honneur du stade Auguste-Gentelet pour un Tria-Cités qui aura lieu les 6, 8 et 10 juillet prochains. **PLM**

→ AUTRES ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES

- Visite du **stade de France**.
- **Musée du Sport** (vous pourrez jouer les commentateurs sportifs !).
- Journée **quad** dans le Morvan.
- **Accrobranche**.
- Mini-séjour **char à voile**.
- Journée famille en partenariat avec l'association Réagir et la Réussite éducative autour du thème de **l'Afrique** : atelier culinaire intergénérationnel le matin, dégustation du repas africain le midi et visite



du musée du Quai Branly dans l'après-midi.

Les préinscriptions pour ces activités se feront les jours suivants :

- > vendredi 3 avril de 15h à 18h au Chalet,
 - > jeudi 9 avril de 16h30 à 19h salle Wiener,
 - > vendredi 10 avril de 15h à 18h au Chalet.
- Les parents devront remplir une fiche d'inscription.
- **Ciné-famille le vendredi 17 avril** à 20h30 salle Malraux. Entrée gratuite. Film : **Magic Baskets** (le SMJ se réserve la possibilité de changer le film).

Vacances, budget et autonomie

Vous avez entre 16 et 22 ans, vous souhaitez partir en vacances avec des amis, sans parents, sans animateurs mais avec quelques sous et conseils, alors lisez bien ces quelques lignes, elles vous concernent !

Opération Sac ados 2009

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Conseil général de l'Essonne propose aux villes du département de participer au dispositif **Sac ados** qui consiste à doter le jeune d'un pack individuel

contenant plusieurs avantages (voir encadré). Outre l'aide financière et logistique, ce dispositif a pour principal objectif de développer l'apprentissage de l'autonomie des jeunes à travers une expérience de vie collective.

Georges, Jérémie, Stéphanie, Lamine et Aymeric, tous floriacumois et amis depuis la maternelle, ont bénéficié l'été dernier de cette opportunité. Côté destination, ils ont choisi Les Sables-d'Olonne car un des membres du groupe y avait déjà des repères. Sac ados, →

→ CITY RAID

Mercredi 22 avril
Public : 10-13 ans
Inscriptions et renseignements à l'espace Daquin
Tél. : 01 60 16 22 24 et 01 69 72 19 70



→ TRIA CITÉS

Entraînement et constitution des équipes mardi 14 avril à 14h. Public : 9-12 et 13-16 ans.
Rendez-vous le mardi 14 avril à 14h sur les pistes d'honneur du stade Auguste-Gentelet.



→ c'est vraiment motivant pour un premier départ en vacances sans encadrement. Avoir à gérer les repas, les sorties, les transports, le budget, c'était nouveau pour nous et cela s'est très bien passé au point que nous repartons tous ensemble cet été.»

PLM

Cette année, le Conseil général propose deux types de packs :

● **Le pack Sac ados 91 France**

Il est destiné aux jeunes Essonnais de 16 à 20 ans pour les premiers départs en autonomie.

Ce pack contient :

- 1 sac à dos de voyage 60 litres
- 110 euros de chèques-vacances
- 40 euros de chèques de services « alimentation »
- 1 carte d'adhérent nominative annuelle Fuaj
- 1 carte d'assistance rapatriement internationale
- 1 carte d'assurance responsabilité civile - France (pour les majeurs)



annuelle Fuaj internationale
- 1 carte d'assistance rapatriement, assurance responsabilité civile - Europe
- 1 kit vacances (ticket téléphone Europe, préservatifs, trousse de secours, guide de conversation, documentation santé, sécurité routière, carte routière Europe, lunettes de soleil...).

● **Les jeunes candidats doivent**

présenter un dossier qui sera validé par la municipalité lors d'une commission.

● Le dossier de candidature est disponible au Point information jeunesse.

● Le Pij propose des ateliers d'aide aux départs en vacances autonomes :

- Les mardi 14, mercredi 15 et vendredi 17 avril de 10h à 12h
- Les mercredis 29 avril, 6, 13, 20 et 27 mai de 14h30 à 16h30.

- 1 kit vacances (ticket téléphone France, préservatifs, documentation santé, sécurité routière, lunettes de soleil, gourde...).

● **Le pack Sac ados 91 - Europe**

Il est destiné aux jeunes Essonnais de 18 à 22 ans avec comme priorité les deuxièmes et troisièmes départs ou groupes mixtes.

Ce pack contient :

- 1 sac à dos « urbain » 25 litres
- 110 euros de chèques-vacances
- 40 euros de chèques de services « alimentation »
- 1 carte d'adhérent nominative

PIJ DE FLEURY-MÉROGIS
Centre commercial
Place du 8-Mai-1945
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 69 72 19 66

Le geste qui sauve

Cette année, le Point information jeunesse organise avec la Réussite éducative une session de formation de secourisme avec les pompiers de l'Essonne.



Diplôme exigé dans certains secteurs d'activité, comme le paramédical, la défense, les métiers de la petite enfance ou l'animation, il constitue à la fois un atout professionnel et personnel. Connaître les gestes de base permettant d'agir dans l'urgence peuvent sauver une vie !

Par ailleurs, cette formation, qui développe le sens des responsabilités envers autrui, est aussi un moyen de faire face à la violence de certaines situations en acquérant le bon réflexe citoyen.

Ouverte aux jeunes de 12 à 25 ans, habitant sur la ville de Fleury-Mérogis, la formation se déroule sur deux jours. Pour

information, depuis 2006, 30 jeunes Floriacumois ont obtenu le Diplôme d'État de secourisme. PLM

* PCS1 : Prévention et secours civique de niveau 1 (anciennement nommé AFPS).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dates de formation : le jeudi 23 avril et le vendredi 24 avril de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Participation financière : 20 euros.

Inscription au Pij durant les horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Assainissement

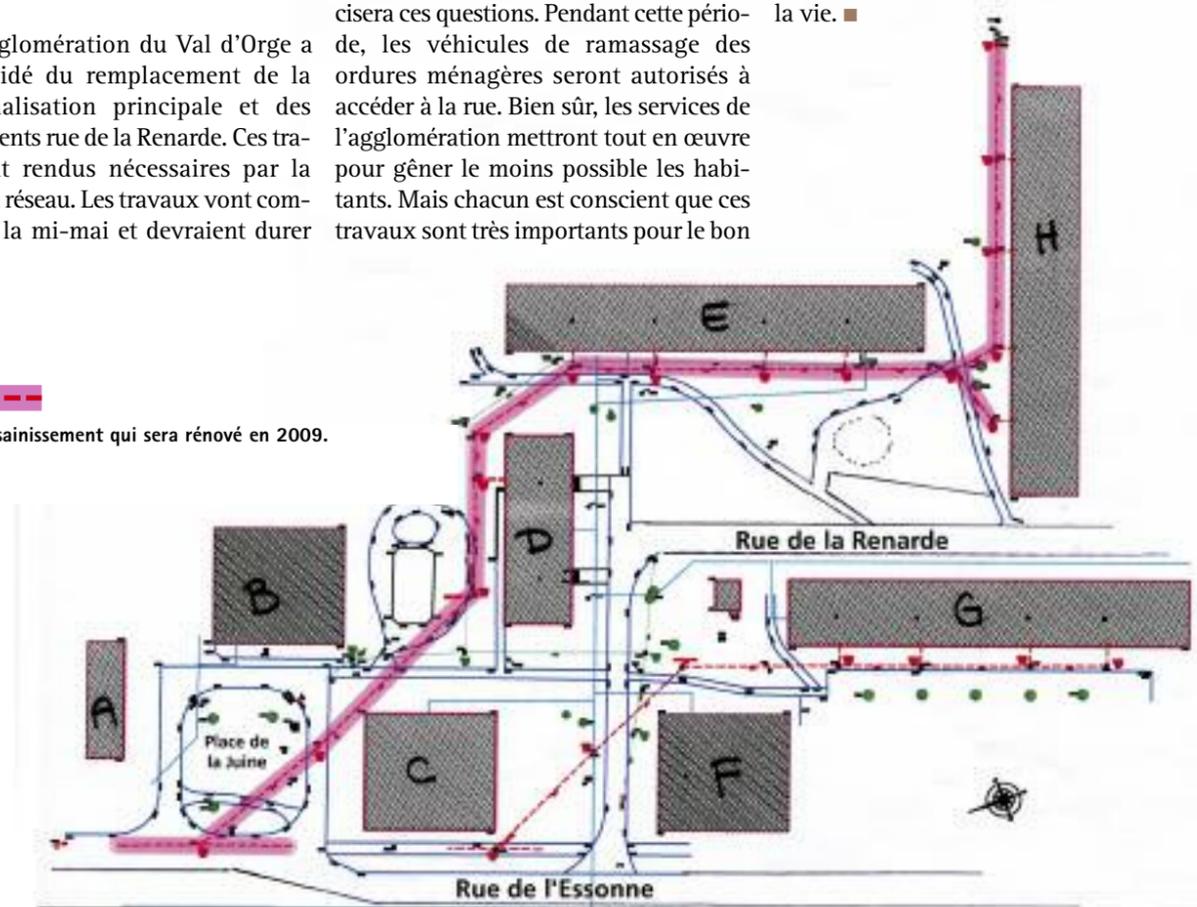
Le réseau d'assainissement eaux usées de la rue de la Renarde va être bientôt totalement rénové.

L'agglomération du Val d'Orge a décidé du remplacement de la canalisation principale et des branchements rue de la Renarde. Ces travaux sont rendus nécessaires par la vétusté du réseau. Les travaux vont commencer à la mi-mai et devraient durer

environ six mois. Ils occasionneront une gêne, en particulier dans le domaine de la circulation qui sera ponctuellement interdite, sauf pour les riverains et les services au droit de la place de la Juine. Une signalisation sera installée qui précisera ces questions. Pendant cette période, les véhicules de ramassage des ordures ménagères seront autorisés à accéder à la rue. Bien sûr, les services de l'agglomération mettront tout en œuvre pour gêner le moins possible les habitants. Mais chacun est conscient que ces travaux sont très importants pour le bon

état du réseau et donc éviter des fuites, voire des débordements en cas de situation extrême. Il s'agit là d'une préoccupation autant technique qu'écologique, les réseaux, qu'ils soient d'eau pluviale ou d'eaux usées participent de la qualité de la vie. ■

Réseau d'assainissement qui sera rénové en 2009.



JEUX AU SOL AU CENTRE DE LOISIRS

Les services Techniques de la ville ont procédé au marquage de la cour du centre de loisirs. Objectif : des jeux collectifs comme des marelles ou des mini-aires d'évolution sportive.

Le Centre de loisirs élargit donc sa palette d'activités, en faisant de sa cour un peu plus qu'une simple cour de récréation. Les enfants, les parents et les animateurs ont apprécié grandement cette réalisation.

De nombreux autres travaux se réalisent dans les autres écoles de la ville. Qu'il



s'agisse de petits ou de grands travaux, la municipalité consacre toute son énergie aux écoles, la jeunesse et l'enfance étant, faut-il le rappeler, au cœur de ses préoccupations.

La Feuille y reviendra dans sa prochaine édition. Le Centre de loisirs est fin prêt pour les prochaines vacances scolaires, un programme varié d'animations et d'activités sera proposé aux petits pour leur plus grand plaisir.

Vos élus et vous

Déterminés, depuis le début de leur mandat, à multiplier toutes les formes de rapprochement avec les Floriacumois, les élus sont allés, samedi 21 mars dernier à la rencontre des habitants du quartier des Aunettes. Carnet et stylo en main, ils ont dialogué en tête-à-tête avec les riverains en toute sympathie. Spontanément, sans a priori, plusieurs locataires ont entamé la conversation et évoqué leurs difficultés au quotidien. Parmi les thèmes récurrents, les problèmes liés à la vie de la cité ont émergé, notamment les manquements du bailleur (pannes fréquentes d'ascenseur, entretien laissant parfois à désirer) mais aussi l'absence de civisme de certains habitants (déchets sauvages, épaves, fréquentations douteuses de quelques ados...). Mais, au-delà du cadre de vie, des personnes ont confié leurs difficultés à trouver un emploi et demandé un accompagnement dans leurs recherches. Point positif, quelques jeunes ont souligné qu'ils avaient apprécié le festival Urban Style inscrit dans le cadre de la programmation culturelle de la commune.

Impromptues, informelles, ces rencontres sur le terrain facilitent le contact avec des citoyens qui n'ont pas l'habitude de se rendre dans les comités de quartier ou

qui n'osent pas prendre la parole en public... Visiblement appréciées de part et d'autres, elles sont appelées à se renouveler régulièrement. **PLM**



DES ARRÊTÉS CONTRE L'INJUSTICE

Comme depuis plusieurs années, Michel Humbert, maire de Fleury-mérogis vient de signer deux arrêtés interdisant les expulsions locatives et les coupures d'eau, d'électricité et de gaz sur la commune. En effet, la reprise légale des expulsions locatives, le 15 mars 2009, ne cesse d'inquiéter la municipalité. Certaines lois sont supposées prévenir l'exclusion et l'expulsion des locataires de leur logement. Pour ce faire, des dispositifs sociaux sont censés être mis en place dans les départements depuis 2000. La récente loi instituant un droit au logement opposable laissait espérer la fin de ces pratiques. Pourtant le récent rapport de la fondation Abbé Pierre recense 3 498 000 mal-logés en France, dont 100 000 sans-

domicile-fixe. Malgré cette situation, l'État persiste à se désengager complètement de ses responsabilités. Le budget logement, rogné de 7% représente à peine la moitié des 15 milliards d'euros d'exonération fiscale accordée par le président Sarkozy aux plus riches. Cet argent aurait pu, par exemple, permettre la construction de 100 000 logements sociaux supplémentaires et le doublement de l'APL pour tous les allocataires. Le maire de Fleury-Mérogis n'accepte ni cette situation ni la pratique de l'expulsion qui dédouane l'État et met en danger des personnes déjà lourdement fragilisées. Pour ces raisons strictement humanitaires, le maire de Fleury-Mérogis, a décidé d'adopter deux arrêtés interdisant pour

l'un les expulsions locatives pour l'autre les coupures d'eau, d'électricité et de gaz sur la commune. Il s'appuie sur le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 qui pose : « La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement (...). Tout être humain qui, en raison (...) de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Malgré la portée de ce texte, le Préfet risque hélas d'annuler ces arrêtés au mépris des considérations humanitaires les plus élémentaires.

De l'écoute et du lien

Dominique et Solenne, le lien avec le service Citoyenneté.

Véritables courroies de transmission entre les habitants et la municipalité, Solenne et Dominique sont agents de liaison. Bien que la discrétion soit une de leurs vertus, leur rôle n'a rien à voir avec le secret ! Agents du service Citoyenneté sous la responsabilité de Chrystelle Hisel, elles ont pour mission d'impulser la démocratie participative sur la ville, l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale. « En d'autres termes, notre rôle consiste à inciter les habitants à s'impliquer dans la vie de leur commune et à participer à ses initiatives comme les comités de quartier, les repas, les fêtes, etc. » Présentes à toutes les manifestations en relation avec la citoyenneté, elles vont également à la rencontre des habitants, sur leur lieu de vie, trois fois par semaine. Totalement informels, ces dialogues ont pour but d'échanger des informations tous azimuts et de faire remonter en mairie d'éventuels dysfonctionnements ou demandes. « C'est un poste qui évolue en permanence en fonction de l'actualité, des projets et des



PRÉSENCE des agents de liaison sur Fleury Les lundis de 16h à 17h : quartier du Village et des Résidences. Les mardis de 16h à 17h : quartier des Chaqueux. Les vendredis de 16h à 17h : quartiers des Aunettes et de la Greffière.

CONTACT Tél. : 01 69 46 72 29 Courriels : solenne.k@mairie-fleury-merogis.fr nicolle@mairie-fleury-merogis.fr

acteurs impliqués, le plus difficile demeurant la mobilisation des habitants. » Repérables au brassard jaune qui entoure leur avant-bras, Solenne et Dominique insistent sur le fait qu'elles sont à la disposition des habitants et

qu'ils ne doivent pas hésiter à les aborder ou à les contacter en cas de questionnement de toute nature. « Notre plus grande satisfaction dans ce métier, c'est quand on réussit à résoudre le problème d'un habitant. » **PLM**

POUR UNE MAÎTRISE DES CHIENS DANGEREUX

Le maire s'est adressé aux propriétaires de chiens dangereux. La presse s'en fait régulièrement écho, des chiens attaquent trop souvent des enfants ou des adultes, ces attaques atteignant parfois leur paroxysme quand il en découle des mutilations ou des décès. Lors des comités de quartier qui se sont tenus cet hiver, la remarque est revenue à plusieurs reprises : la circulation des chiens dangereux aux abords des structures petite enfance et des écoles pose un problème de sécurité avéré. Les chiens sont classés en deux catégories et doivent être déclarés à la mairie.

Pour répondre à l'inquiétude légitime des habitants, le maire s'est adressé par courrier aux propriétaires afin de rappeler les textes législatifs en vigueur. Première règle : Ces chiens doivent dans tous les cas être muselés, promenés en laisse par une personne majeure. Si cette obligation n'est pas respectée, le propriétaire est passible d'une amende d'un montant de 150 euros. Un arrêté du maire n° 204-97 du 25 novembre 1997 stipule et interdit dans son article 2 que « la circulation des chiens de race pitbull, american staffordshire terrier, bull terrier et rottweiler est interdite

dans un rayon de moins de 500 mètres autour des établissements scolaires et des locaux susceptibles d'accueillir des enfants et des personnes âgées. Pour les chiens dits de 1^{re} catégorie, il est stipulé en outre qu'ils (mâles et femelles) doivent subir une stérilisation de manière irréversible. Si cette obligation n'est pas respectée, la sanction prévue est de six mois de prison et 15 000 euros d'amende. Le maire en appelle à l'esprit de responsabilité citoyen pour respecter et faire respecter ces réglementations, afin qu'aucun accident ne survienne du fait du non-respect de la réglementation.



À travers une exposition bien illustrée, la municipalité a célébré la Journée de la femme, effective dans l'Hexagone depuis le **8 mars 1982**. Installée en mairie puis à la médiathèque, l'exposition évoquait de nombreux portraits de femmes qui luttent depuis des siècles pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Une égalité largement inégalitaire selon son lieu de naissance sur la planète mais un combat omniprésent, plus ou moins accentué, partout au quotidien! * **PLM**

Bel accueil du public pour **L'Envol du papillon** qui faisait ses premiers pas à Fleury. Traitant avec des mots simples et justes de la surdité mais aussi des relations mère-fille, ce spectacle de qualité a su émouvoir les spectateurs conquis par l'interprétation impressionnante de la comédienne Florence Barikovsky.

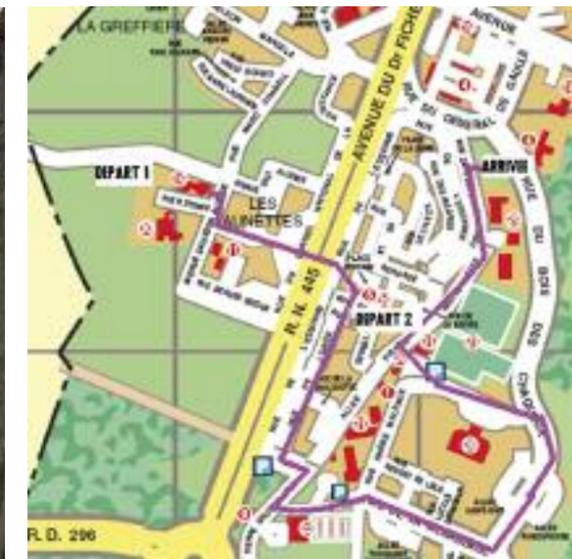
* **PLM**



Le jeudi 19 mars 2009, le maire Michel Humbert, la municipalité et les anciens combattants ont commémoré le **47^e anniversaire de la victoire de la paix en Algérie** et l'application du « cessez-le-feu » signé à Evian en 1962. Dans son discours, le maire a estimé que « le 19 mars est une date lourde de sens, synonyme de cessez-le-feu, qui ne doit en aucun cas occulter les souffrances des victimes d'un conflit au cours duquel plus de vingt mille soldats français furent tués, 65000 autres furent blessés. Du côté Algériens entre 500000 et un million et demi de civils et militaires, selon les sources ». Il a ensuite insisté sur la nécessité du besoin de mémoire comme outil de la réconciliation entre les peuples, cette cérémonie, chaque année renouvelée, s'inscrit dans une démarche de souvenir, de rétablissement de la vérité, et de réconciliation. *



Carnaval à Fleury



Rendez-vous samedi 4 avril pour le départ du carnaval sur le parvis du Cma dès 14h45.

Certes, nous ne sommes pas à Nice ou à Rio de Janeiro, mais le carnaval de Fleury-Mérogis a tout de même un cachet particulier. Avec le temps, il est même devenu la plus grosse manifestation qu'organise la ville. Les enfants adorent, les adultes mettent tout leur savoir-faire pour que la ville entière résonne de fanfares jusqu'à l'embrasement final du bonhomme Carnaval. Le thème de cette année : les contes et légendes. L'imagination est au pouvoir ! ■

Ci-contre, les trois dessins gagnants au concours de l'affiche du carnaval, faits par les classes de cycle 2 (grande section, CP et CE1) de l'école Langevin.

→ **CARNAVAL, SAMEDI 4 AVRIL**
ATELIERS maquillage dès 13h30 au centre commercial et salle Wiener.

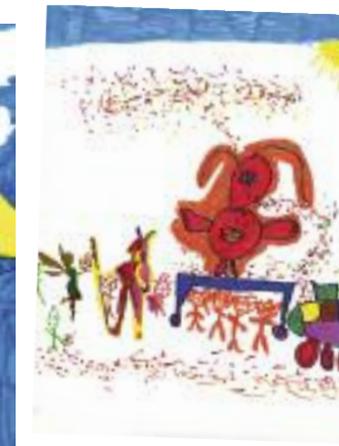
LE PARCOURS

- 14h45 : 1^{er} départ sur le parvis du Cma. 15h : 2^e départ au centre commercial place du 8-Mai-1945.
- 16h30 : pause musicale sur le parvis de la salle Malraux.
- 17h30 : embrasement du bonhomme Carnaval sur l'espace vert au bout de la

rue du Bois-des-Chaqueux (côté gendarmerie).

LES PARTICIPANTS

- Les enfants et leurs parents.
- Le bonhomme Carnaval (le loup des *Trois Petits Cochons*).
- Les associations : Réagir et ses musiciens, Bwa Bandé, ses musiciens et ses danseurs, la fanfare cuivres Kompabrass, deux chars.



Des clowns fans de Charlot

«Entre deux siestes», du nouveau cirque burlesque multivitaminé, inventif et spectaculaire.

Entre deux siestes n'a rien de soporifique ! C'est même tout le contraire ! Entre les portes qui claquent, les gifles qui pleuvent, les glissades, les chutes, les courses en tous sens et les acrobaties toutes plus spectaculaires les unes que les autres, la dernière création de la compagnie Bibendum Tremens est un vrai festival d'humour, de fantaisie et d'émotion.

Tous en piste

Formés à l'école du cirque, Christian Cerclier, Olivier Collongues, Pierre Le Noc et Julien Monin revisitent et modernisent les arts traditionnels du cirque tout en proposant de magnifiques performances acrobatiques. Avec un spectacle



à la frontière de la BD et du cinéma de Buster Keaton, Jacques Tati ou Charlot, les quatre clowns redonnent vie au «vagabond», personnage emblématique et atypique du cinéma muet du début du 20^e siècle. Tour à tour clowns, funambules, acrobates, danseurs, crooners, jongleurs, ils s'amusent follement sous leur charmant chapiteau et le public, qui le ressent, en redemande ! PLM

→ ENTRE DEUX SIESTES

Compagnie Bibendum Tremens
Chapiteau sur la Pointe-Verte
Samedi 25 avril à 20h30 - Tout public
Tarif : 6 et 3 euros
Réservations au 01 69 46 72 09



PAROLES ET MOSAÏQUE

Alliance de la créativité et de la convivialité, l'atelier mosaïque prend son envol ; d'ailleurs, la



thématique des oiseaux inspire souvent les artistes en herbe ! Groupe de paroles initié par le CCAS, cet atelier, qui avait démarré timidement il y a deux ans, attire de plus en plus d'adeptes au point que la municipalité a décidé d'augmenter la durée des séances bimensuelles. «C'est un travail lent qui

demande du temps et de la patience», déclare Micheline qui prend beaucoup de plaisir à ce rendez-vous artistique et de détente. Venu annoncer la nouvelle en personne, Hervé Corzani, adjoint au maire en charge de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, a souligné «l'attachement des élus à être attentifs aux désirs des habitants».

PLM

C'est la crise... de rire !

Rire et bonne humeur garantis avec Karim Slama, un one man show humoristique providentiel.



En cette période de morosité conjoncturelle, toute invitation à l'humour est la bienvenue !

Champion de l'improvisation et chroniqueur radiophonique, Karim Slama, humoriste suisse, décortique, dans son nouveau spectacle, les variations comportementales engendrées par le regard des autres. «Le fil conducteur du spectacle est fondé sur l'idée que les gens ne se comportent pas de la même façon dès lors qu'ils ont l'impression d'être observés ou simplement vus», déclare Karim Slama. De cet excellent postulat découle une série de sketches hilarants traités façon stand up, mime, imitation et autre.

La vie, une représentation théâtrale

Mange-t-on une salade au restaurant aussi naturellement que lorsque l'on est chez nous en tête-à-tête avec les feuilles de verdure ?

Est-on soi-même au moment de s'élan- cer du plongeur si l'on sent les regards du public de la piscine municipale bra-

→ KARIM SLAMA... CHERCHE UN PEU D'ATTENTION (HUMOUR)
Mercredi 6 mai à 20h30
Salle André-Malraux
Tout public à partir de 6 ans
Tarif : 6 et 3 euros
Réservations au 01 69 46 72 09

qués sur soi ? Qu'en est-il lorsqu'il s'agit de garer sa voiture sous le regard moqueur des piétons ? Gronde-t-on son enfant de la même façon au milieu d'un supermarché que seul à la maison ? Finalement, n'est-on pas en représentation constante ? Impossible de ne pas se reconnaître dans les portraits cocasses subtilement croqués par Karim Slama. Co-écrit avec un autre humoriste suisse Frédéric Recrosio, bien connu des auditeurs du Fou du roi sur France Inter, son spectacle sonore et visuel *Karim Slama cherche un peu d'attention* est à découvrir très vite avant qu'il n'ait plus le temps de venir dans des petites communes comme Fleury !

Patricia Lacan Martin

Auditions publiques du Cma

Chanteurs, danseurs, violonistes, musiciens de l'ensemble instrumental jazz, choristes, pianistes et autres virtuoses du Cma ont l'opportunité, plusieurs fois dans l'année, de «monter sur scène». Ouvertes à tout le monde, ces auditions sont l'occasion, pour les habitants, de découvrir la qualité des pratiques enseignées au Cma et, pour les élèves, de tester en public leur

apprentissage. Une invitation à accepter, en toute simplicité et convivialité. PLM
• Prochaine date : mercredi 8 avril à 19 heures.



Tous en scène

Depuis quelques temps, le service Culturel propose aux amateurs de tous genres (chant, slam, musique, humour et autres...) une scène ouverte qui se déroule dans le foyer de la salle Malraux. Rendez-vous discret au départ, cette opportunité unique de venir tester ses talents devant un vrai public commence à attirer des habitants de tous âges. Nul besoin d'emmener du matériel, équipement et sonorisation sont à la disposition du public. Si vous avez des besoins précis, n'hésitez pas à contacter le CSV. Le prochain rendez-vous de *Jeudi, j'me la joue* a lieu le jeudi 9 avril à 19h30, l'entrée est libre et les habitants sont attendus nombreux, côté public comme côté scène. PLM



Les Recyclades 2009



La communauté d'agglomération du Val d'Orge participe à la **Semaine du développement durable**.

Pour informer et sensibiliser les Valdorgiens aux gestes du tri, l'agglomération participe à la Semaine du développement durable à travers *Les Recyclades*, événement national qui, comme son nom l'indique, a pour thème le tri et le recyclage des déchets. La quatrième édition des Recyclades intitulée « Plus d'amis pour le tri », aura lieu du 1^{er} au 7 avril. Le Val d'Orge tiendra un stand dans la galerie marchande du centre commercial Maison-Neuve à Brétigny-sur-Orge. Des animations y seront proposées : jeux, stand photo pour créer une fresque nationale « Plus d'amis pour le tri » et signature de la charte « Moi aussi je trie ».

Le but de cette manifestation est de valoriser les citoyens trieurs et d'accroître leur nombre car c'est grâce à leurs gestes quotidiens que 61 % des emballages sont aujourd'hui recyclés. En effet, le recyclage fonctionne grâce à la chaîne humaine formée par les citoyens, les col-



lectivités, les recycleurs et les entreprises. C'est cette action collective que « Plus d'amis pour le tri » souhaite mettre en valeur. « Plus d'amis pour le tri » propose aux trieurs de faire connaître leur engagement en se faisant prendre en photo et en signant la charte « Moi aussi je trie ». Les photos seront valorisées au niveau national et sur le site internet : www.plusdamispourletri.com.

Chaque trieur qui se fait photographier ajoutera le bénéfice environnemental de son tri à celui des autres, partout en France. Nous pourrions ainsi comptabiliser au niveau national les matières premières économisées et le rejet de CO2 évité grâce à leur engagement à trier sur un an. ■

• Contact : Alexandra Lhuissier, chargée de communication à l'agglomération du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 29 95, courriel : a.lhuissier@agglomeration-valdorge.fr

LA HALDE À L'AGGLO

La Haute autorité de lutte contre les discriminations assure une permanence à la Maison de la justice et du droit du Val d'Orge. Une correspondante accueille sur rendez-vous les mercredis de 14h30 à 19h30, celles et ceux qui s'estiment victimes de discrimination. Elle peut les informer sur leurs droits et les aider à constituer un dossier de réclamation.

• Maison de la justice et du droit du Val d'Orge, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50.
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

NOUVEL ARRÊT POUR LA DM5

Désormais cette ligne dessert la Maison d'arrêt des femmes. À votre disposition, un bus tous les quarts d'heure en heures creuses et un toutes les demi-heures les samedis et dimanches. Les services de soirée sont prolongés jusqu'à 0h49 au départ de Juvisy RER et renforcés avec un bus toutes les demi-heures. Ces améliorations sont financées par le Syndicat des transports d'Île-de-France dans le cadre du dispositif Politique de la ville.

DÉCHÈTERIE MOBILE

La déchèterie mobile interviendra à Fleury les samedis 25 avril, 23 mai, 27 juin, 26 septembre et 24 octobre, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

Sont acceptés : carton, papier, verre, petits appareils ménagers (PAM) et écrans, végétaux, bois, ferraille, encombrants, le tout-venant et les bouteilles de gaz.

Ne sont pas acceptés : piles et batteries, pneus, gros déchets électriques et électroniques (exemple : frigidaire, machine à laver) et gravas.



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglomeration-valdorge.fr
www.agglomeration-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 24 avril à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :

- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 27 avril à 20h30 en mairie.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).
Accueil :

• En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.

• Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

La Réussite éducative

Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h, mercredi 13h-18h.
Tél. : 01 69 51 78 60



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

• Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30.

Tél. : 01 69 46 72 23

• Les adjoint(e)s

Tél. : 01 69 46 72 44

> Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.

> David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.

> Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

> Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.

> Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.

> Hervé Corzani,

adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.

> Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de Marjolaine Rauze, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.

Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

• Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29

• Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Le carnet



Ils sont nés

• LOONIS Loïc, Alain, Yannick

né le 11/3/2009

• BENJAMIN Lynsé,

Marie-Danielle

née le 18/3/2009

• MERY Estelle, Louise, Eugénie

née le 21/3/2009

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.

Tél. : 01 69 46 67 06.

Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.

Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.

Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :

4, rue Salvador-Allende

Tél. : 01 60 15 82 83

Sylvie BERNARD :

3, rue Pablo-Picasso

Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)

Urgence de nuit :

de 20h à 8h.

Urgence de week-end :

du samedi 18h au

lundi 8h.

Urgence de jour férié :

téléphoner au médecin de garde.

Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.

Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.

Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.

Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert

national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.

Janick BROSSIER :

24, avenue du Muguet à

Morsang-sur-Orge.

Tél. : 06 67 23 78 74

Sylviane RAZAFIMAHALEO :

10, allée Cavalière à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 60 16 61 85 ou

06 08 16 32 78

Malika MOUMEN :

29, rue Nungesser à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 69 51 13 65 ou

06 64 83 86 21

Dentistes

10, rue de l'Orge

KORBER : 01 60 16 64 17

SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

LECHERTIER Marianne :

5, place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 60 15 80 83

PERRIN : 2, Route-Nationale

Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil,

d'écoute et d'aide pour les parents

qui s'interrogent sur les difficultés

qu'ils rencontrent avec leurs

enfants âgés de 0 à 20 ans.

Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h,

mercredi de 13h30 à 17h30,

jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire

Gérard SEIGNEUR

15, rue Roger-Martin-du-Gard

à Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 60 15 36 31 ou

06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation

professionnelle

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 66 00

Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul

8, rue Roger-Clavier

Tél. : 01 69 25 65 38

80 lits dont 75 en cure médicale.

Accueille les personnes âgées

valides ou invalides, nécessitant

des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier,

91712 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 25 64 00

Tiers-payant

Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses.

RDV : 01 69 25 64 91

- Radiologie, échographie,

doppler veineux, mammographie.

RDV : 01 69 25 67 49

- Néphrologie, hypertension

artérielle.

RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques,

nutrition, endocrinologie, diabète,

cardiologie, échocardiographie,

holter cardiaque et tensionnel,

psychiatrie, sevrage tabagique.

RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Médecine (2 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Psychiatrie (30 lits)

Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

• M. Thiourt :

06 08 81 60 60

ou 01 69 04 56 57

• M. Péreira :

06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne.

À Fleury-Mérogis : indice 4 le 11/3/2009.

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 1^{er} et 15 avril.

Pavillons : le mercredi 15 avril.

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Le samedi 25 avril, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Âpôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le jeudi 7 avril de 9h à 11h.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 24 avril (M^e Sandrine Brites Klein).

Veilles de fêtes

En raison de Pâques (13 avril), samedi 11 avril :

- la mairie fermera ses portes à 11h,
 - la médiathèque à 16h.
- Jeudi 30 avril (veille du 1^{er} mai), la mairie fermera à 16h30.

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Sport

Taï-jitsu



L'association Taï-Jitsu a été largement représentée une fois de plus par nos adhérents le dimanche 8 mars 2009 à Ris-Orangis où c'est déroulée la coupe de l'Île-de-France 2009.

Les compétiteurs sont sélectionnés pour la coupe de France à Gravelines les 11 et 12 avril 2009, à savoir :

- Baptiste Pereira classé 1^{er} sur 10 : catégorie pupille en individuel
- Axel Mallinger classé 4^e sur 10 : catégorie pupille en individuel
- Baptiste Pereira et Axel Mallinger classés 2^e sur 6 : catégorie pupille en équipe
- Dorian Varada et Thaïs Blambou classés 4^e sur 6 : catégorie pupille en équipe
- Xavier Cognet classé 3^e sur 8 : catégorie senior (ceinture verte)
- Sébastien Fillat classé 3^e sur 8 : catégorie senior (ceinture marron).

Baptiste et Axel gravissent les marches des podiums avec fierté depuis 3 ans. Cette année il y avait des nouveaux compétiteurs chez les pupilles Dorian et Thaïs qui eux aussi ont bien progressés et ne manqueront de faire leur preuve lors de nouvelles compétitions.

Pour les seniors Xavier et Sébastien qui pour eux aussi c'était leur première participation face à des compétiteurs aguerris, ils ont malgré tout réussi un bon classement.

Grâce à nos vaillants compétiteurs, notre association a été récompensée d'une coupe du 2^e meilleur club de l'Île-de-France. Encore bravo et merci. ✨



Epne

Pour le maintien de l'accès public à Internet



Confronté à la menace du gel du dispositif EPNE à la médiathèque, Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis s'est adressé au président du Conseil général.

Monsieur le Président et cher collègue, L'EPNE de la médiathèque Elsa-Triolet de Fleury-Mérogis remplit pleinement sa mission en facilitant l'accès et l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La fréquentation du lieu, en accès libre ou en ateliers d'initiation, atteste de l'opportunité certaine d'un tel outil auprès des populations.

Dans le cadre de son dispositif de soutien et de développement des lieux d'accès public à Internet, le dispositif EPNE, le Conseil général de l'Essonne subventionne l'EPNE de Fleury-Mérogis sur le fonctionnement et l'investissement. [...]

Une première réunion devait avoir lieu le lundi 19 janvier 2009 au Conseil général. Cette réunion a tourné court, le programme s'étant vu soudainement gelé jusqu'à nouvel ordre. [...]

Je suis étonné de ne pas avoir été informé préalablement de cette décision. Cette situation me préoccupe et je crains que l'avenir du dispositif EPNE ne soit compromis. Je souhaite vivement avoir plus de détails sur les raisons qui ont conduit à cette orientation, afin de se projeter sur l'avenir du réseau EPNE et de rassurer notre public sur le futur de leur structure.

Certain de l'engagement et du soutien du Conseil général pour le développement de l'accès public à Internet, je vous prie de croire, Monsieur le Président et cher collègue, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le maire, Michel Humbert ✨

Rugby

Faire renaître le XIII

Le club de rugby à XIII en sommeil depuis un an souhaite reprendre ses activités. Ses animateurs vous proposent une réunion d'information le samedi 18 avril au Chalet à 10h30. Le XIII à Fleury c'est une longue histoire qui mériterait de se poursuivre.

Renseignements auprès de Michel Martinet : 06 45 13 58 76. ✨

Commémoration

Jour du Souvenir

Dimanche 26 avril, jour du Souvenir, nous commémorerons le 64^e anniversaire de la libération des camps de concentration.



Rendez-vous à 9 heures sur le parking du cimetière pour un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, puis à 9h30 dépôt de gerbes et allocution de la municipalité au pied de la sculpture « Héritage et Mémoire de la Déportation », parc des établissements médico-sociaux. ✨

Parrainage

Pour pouvoir vivre ici

Comme en 2006, l'association Réseau éducation sans frontière (RESF) et la municipalité de Fleury-Mérogis organisent une cérémonie de parrainage de jeunes étrangers scolarisés, vivant ou nés en France et menacés d'expulsion. Cette action de caractère humanitaire vise à régulariser la situation administrative de ces jeunes qui vivent sous la menace d'une expulsion.

La cérémonie consiste à faire parrainer ces jeunes par des personnes qui s'engagent à les soutenir moralement mais aussi en fonction des cas à les aider dans leurs démarches administratives ou sociales. De nombreux jeunes venant de diverses communes de l'Essonne seront présents le samedi 4 avril dès 11 heures salle du Conseil, en mairie de Fleury-Mérogis. La cérémonie se conclura par un pot amical auquel est conviée la population. ✨

Association

Loto de Reffet d'outre-mer

L'association Reffet d'outre-mer organise un loto samedi 4 avril à 19 heures salle Wiener.

De nombreux lots sont à gagner : lave-linge, lecteur DVD, paniers garnis... Venez nombreux ! Renseignements au 06 83 70 37 33. ✨





Entre deux siestes
samedi 25 avril



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Carnaval

samedi 4 avril

- Cérémonie de parrainages républicains, 11h en mairie. *Lire page 19*
- Carnaval à partir de 13h30. *Lire p. 11*
- Loto de Reflet d'outre-mer, 19h salle Wiener. *Lire p. 19*

mercredi 8

Auditions au Cma à 19h.

Lire p. 13

jeudi 9

"Jeudi j'me la joue", scène ouverte, 19h30 salle

Malraux. *Lire p. 13*

mardi 14

Tria Cités, triathlon, 14h stade Auguste-Gentelet.

Lire p. 4

vendredi 17

Ciné-famille, 20h30 salle Malraux. Gratuit. *Lire p. 5*

mercredi 22

City Raid, course d'orientation. *Lire p. 4*

samedi 25

Cirque burlesque "Entre deux siestes", 20h30 à la Pointe-Verte. *Lire p. 12*

dimanche 26

64^e anniversaire de la libération des camps de concentration.

Rendez-vous à 9h sur le parking du cimetière.

Lire p. 19

lundi 27

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

mercredi 6 mai

One man show humoristique avec Karim Slama, 20h30 salle Malraux. *Lire p. 13*

Cours de français et remise à niveau

L'association Renaissance et Culture propose des cours de français ou de remise à niveau destinés aux plus de 16 ans. Reconnue d'utilité publique, elle recherche pour Fleury-Mérogis des bénévoles pour assurer ces cours. Ils seront intégrés dans une structure pédagogique et seront formés au préalable. Pour tout renseignement : 01 60 15 72 37.

POST-SCRIPTUM

Cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Pourtant, quand il est dépisté tôt, il peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Il est même possible de l'éviter en repérant les petites lésions à partir desquelles il se forme : les polypes. C'est pour cette raison que le ministère chargé de la Santé a engagé un programme national de dépistage organisé, destiné aux hommes et femmes à partir de 50 ans. C'est l'âge à partir duquel, en effet, le cancer colorectal devient fréquent.

Le dépistage repose sur un test de recherche de sang dans les selles. Ce test simple est à faire chez soi. Parlez-en avec votre médecin traitant. www.e-cancer.fr
Cancer info service : 0810 810 821 (prix d'un appel local).

RER C

Vendredi 13 février 2009, s'est tenue au siège du Syndicat des transports d'Île-de-France une table ronde « RER C » à la demande de Thierry Mandon, réunissant pour la première fois des élus représentant le Conseil général de l'Essonne, le Stif, la SNCF, RFF, l'association d'usagers Circule, l'association des élus Alerte 91 et des représentants des communes concernées par la ligne C du RER. Le Conseil général du Val-de-Marne y participait également. Les élus et les usagers ont dénoncé la détérioration croissante des conditions de transports et

la nécessité d'améliorer rapidement la régularité de la ligne C et surtout de sa branche sud. Ils ont également déploré les retards accumulés dans l'élaboration du schéma directeur de la ligne C engagée depuis maintenant cinq ans.

La présentation des mesures envisagées dans le schéma directeur a fait l'objet de critiques de Circule et des élus essonnais. Si celles-ci devaient être mises en œuvre en l'état actuel de la ligne, elles auraient, en effet, pour conséquence des risques de rallongement des temps de transports pour les usagers essonnais.

En conclusion de la réunion, la directrice générale du Stif a annoncé :
- La mise en place du comité de la ligne C qui sera présidé par Thierry Mandon. Il se réunira au mois d'avril.

- La tenue d'un comité de suivi rassemblant la SNCF, RFF, le Stif et les élus dans le deuxième trimestre 2009 avant la présentation au conseil d'administration du Stif prévue à l'été 2009. Les élus et les usagers ont rappelé leur détermination à obtenir les crédits d'investissement suffisants afin que la situation s'améliore sans délai.

Jury d'assises

Comme chaque année, il doit être procédé au tirage au sort du Jury d'assises. Il concerne 21 personnes de notre ville. La date de ce tirage est fixée au lundi 11 mai à 10 heures salle du Conseil en mairie.